

**TABLEAU N° 89**

*Créé par le décret n° 89-667 du 13-9-89*

**Affection provoquée par l'halothane**

*Date de création : 17 septembre 1989*

*Dernière mise à jour : -*

DÉSIGNATION DE LA MALADIE	DÉLAI de prise en charge	LISTE INDICATIVE des principaux travaux susceptibles de provoquer la maladie
Hépatite ayant récidivé après nouvelle exposition et confirmée par des tests biochimiques, après exclusion d'une autre étiologie.	15 jours	Activités exposant à l'halothane, notamment en salles d'opération et d'accouchement.